

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE POUR L'EXERCICE FINANCIER 2023



Conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes* (R.L.R.Q. chapitre C-19), avis est donné de ce qui suit :

À la séance ordinaire qui sera tenue le 11 juin 2024, à 19h30 au Parc des Éperviers, 89 rue de la Rivelaine ou au Carrefour Notre-Dame, 1300, Boulevard Don-Quichotte, à Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, selon la température, la Trésorière de la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot déposera et présentera le rapport financier et le rapport du vérificateur externe concernant l'exercice financier terminé le 31 décembre 2023.

DONNÉ À NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT, LE 17 MAI 2024.

Catherine Fortier-Pesant
Greffière